

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 07 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, vendredi 07 octobre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués par convocations faites le 30 septembre 2022, se sont réunis en séance **ordinaire** à la Mairie sous la présidence de Monsieur David MONNIER, Maire des CORVÉES-LES-YYS.

Étaient présents : MM. MONNIER David, LE DORLOT Patrick, Edouard MICHEL (pouvoir Joël BOURNISIEN), Jérôme BETOULLE, MMES CLAY Monique, Nadine NANTEUIL (pouvoir Sophie Muller).

Était absents excusés : FOSSEPREZ Emilie, LEKEUX Clément

Secrétaire de séance : M. MICHEL Edouard

DÉLIBÉRATION n°2022-30 – Délibération Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

M. le Maire informe que le Conseil Départemental s'est vu confier la gestion du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) destiné aux jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

Le Conseil départemental remercie la commune de bien vouloir lui faire savoir par délibération si, notre commune envisage une telle participation pour l'année 2022.

M. le Maire soumet à délibération du Conseil Municipal la demande du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décline la demande du Conseil Départemental.

Membres en exercice : 10

Membres présents : 6

Membres votants : 8

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 11 octobre 2022 et la publication le 12 octobre 2022
Le Maire, D. MONNIER

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le 11 octobre 2022
Le Maire, D. MONNIER